
**NOUVEL AVIS DE VACANCE : CONSEILLER PRINCIPAL, SCIENCE, TECHNOLOGIE
ET INNOVATION VA/AUDANEPAD/24/26**

L'Union africaine (UA), organe continental panafricain unique en son genre, a pour mission de favoriser l'intégration rapide et le développement durable de l'Afrique en promouvant l'unité, la solidarité, la cohésion et la coopération entre les peuples d'Afrique et les États africains, et en développant un nouveau partenariat à l'échelle mondiale. Son siège est situé à Addis-Abeba, capitale de l'Éthiopie.

Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) est un programme de l'Union africaine adopté en 2001 à Lusaka, en Zambie, qui vise principalement à réduire la pauvreté et à promouvoir la croissance économique et le développement durable en Afrique. Suite à l'intégration du NEPAD dans les structures et processus de l'Union africaine, l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (NPCA) a été créée par la décision de la 14e Assemblée de l'UA de février 2010 en tant qu'organe technique de l'Union africaine, en remplacement du Secrétariat du NEPAD.

L'Agence du NEPAD devient l'Agence de développement de l'Union africaine. L'objectif des réformes de l'Union africaine est de rationaliser et d'améliorer l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre des décisions, politiques et programmes de l'UA dans l'ensemble de ses organes et institutions. L'une des recommandations de ces réformes est de transformer l'organe technique de l'UA, l'Agence du NEPAD, en Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD). La décision a été prise lors de la 31e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine à Nouakchott, en Mauritanie, en juillet 2018.

L'AUDA-NEPAD est une agence continentale détenue et dirigée par des Africains, qui est le fer de lance de l'Agenda 2063. La décision relative à l'Agence de développement de l'Union africaine est une affirmation par les États membres de leur engagement à posséder un instrument qui se fera le champion du soutien au développement des pays et des organismes régionaux dans la promotion de leurs priorités par la mise en œuvre de l'Agenda 2063.

1. Coordonner et exécuter des projets régionaux et continentaux prioritaires pour promouvoir l'intégration régionale en vue de la réalisation accélérée de l'Agenda 2063 ;
2. Renforcer les capacités des États membres de l'Union africaine et des organismes régionaux ;
3. Faire progresser l'aide consultative fondée sur la connaissance ;
4. Entreprendre toute la gamme de la mobilisation des ressources ; et
5. Servir d'interface technique du continent avec tous les acteurs et partenaires du développement de l'Afrique.

Les bureaux de l'Agence AUDA-NEPAD sont situés à Midrand, Johannesburg, en Afrique du Sud.

Sur la base de l'accord d'accueil conclu entre le gouvernement de la République d'Afrique du Sud et l'Union africaine pour que l'AUDA-NEPAD serve de bureau intérimaire de l'UA opérant en dehors du siège de l'Union africaine, l'AUDA-NEPAD invite les candidats qui sont citoyens des États membres de l'Union africaine à postuler pour le poste de.. :

A. Poste

Titre du poste : Conseiller principal, Science, technologie et innovation
Niveau du poste : P6
Lieu d'affectation : Johannesburg, Afrique du Sud
Superviseur : Directeur général

B. Domaines de performance clés

Sous la supervision du directeur général, le conseiller principal pour la science, la technologie et l'innovation (STI) sera à l'avant-garde de l'élaboration et de la conduite des initiatives stratégiques de l'AUDA-NEPAD visant à renforcer de manière significative les capacités de l'Afrique en matière de recherche, de développement, d'innovation et d'enseignement des STIM. Ce rôle central garantit que la science, la technologie et l'innovation font partie intégrante des cadres politiques et des activités programmatiques plus larges de l'AUDA-NEPAD. Le titulaire du poste dirigera également les efforts visant à établir des partenariats solides avec des institutions internationales et africaines clés, en soutenant les objectifs de développement durable de l'Union africaine et en positionnant l'Afrique comme un contributeur important au paysage mondial de la STI.

Plus précisément, le titulaire du poste s'acquittera des tâches suivantes :

1- Leadership stratégique et élaboration des politiques

Le conseiller principal fournira des conseils stratégiques de haut niveau au PDG sur toutes les questions liées à la science, à l'innovation et à la technologie, en veillant à ce que les politiques et les stratégies de l'AUDA-NEPAD soient alignées sur les dernières tendances mondiales et africaines dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation. Le titulaire du poste sera le fer de lance de l'élaboration de politiques conformes aux objectifs de l'organisation et à l'Agenda 2063 de l'Union africaine, en veillant à ce que ces politiques soient effectivement intégrées dans les programmes et initiatives de l'AUDA-NEPAD.

- Diriger l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de stratégies globales en matière de STI pour l'AUDA-NEPAD.
- Veiller à ce que les initiatives de STI soient alignées sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine et sur les objectifs généraux de l'AUDA-NEPAD.
- Intégrer les politiques STI dans les programmes clés de l'AUDA-NEPAD, notamment les infrastructures, l'énergie, l'industrialisation, l'agriculture, le changement climatique, l'éducation, le développement du genre, l'élevage, l'économie bleue, les transports et les initiatives vertes.
- Soutenir les États membres dans la formulation et la mise en œuvre de leurs propres politiques STI, en mettant particulièrement l'accent sur l'amélioration de l'enseignement des STIM et des capacités de R&D.

2- La révolution de l'IA et la quatrième révolution industrielle

Le conseiller principal jouera un rôle crucial pour permettre à l'Afrique de participer activement à la révolution de l'intelligence artificielle et à la quatrième révolution industrielle et d'en tirer profit. Ce rôle implique l'élaboration de politiques au niveau continental, la collaboration avec les communautés économiques régionales (CER) et les États membres pour améliorer leurs plans de développement nationaux, et la mise en place de partenariats internationaux qui renforcent les capacités de l'Afrique en matière d'IA et de technologies avancées. Le conseiller principal jouera également le rôle d'un groupe de réflexion spécialisé, fournissant des connaissances, des idées intellectuelles et des ressources pour que l'Afrique ne soit plus

seulement un consommateur de technologies d'IA, mais devienne un contributeur clé à l'innovation et à l'invention au niveau mondial.

- Élaborer et défendre les politiques relatives à l'IA et à la quatrième révolution industrielle au niveau continental.
- S'engager avec les CER et les États membres à soutenir l'intégration de l'IA et des technologies avancées dans leurs plans de développement nationaux.
- Favoriser les partenariats internationaux qui renforcent les capacités de l'Afrique en matière d'IA, de robotique et d'autres technologies de pointe.
- Diriger les efforts visant à faire de l'Afrique un acteur clé de l'écosystème mondial de l'IA en promouvant la recherche, l'innovation et la création de propriété intellectuelle.
- Servir de leader d'opinion et de groupe de réflexion au sein de l'AUDA-NEPAD, en fournissant des perspectives stratégiques et des ressources pour promouvoir le leadership de l'Afrique dans la révolution de l'IA.

3- Création de partenariats et collaboration

Ce rôle exige de cultiver des partenariats solides et stratégiques avec un large éventail de parties prenantes internationales et africaines. Le conseiller principal travaillera en étroite collaboration avec des entités telles que l'Union européenne, la Banque mondiale, des organisations multilatérales et des fondations scientifiques et de recherche de premier plan afin d'encourager les collaborations qui font progresser le programme STI de l'Afrique. En tirant parti de l'expertise et des ressources mondiales, le conseiller principal contribuera à faire de l'Afrique un acteur clé du paysage mondial de la science, de la technologie et de l'innovation.

- Établir et maintenir des partenariats stratégiques avec des institutions internationales, bilatérales, multilatérales et africaines.
- Mener des collaborations avec des universités, des centres de recherche et des pôles d'innovation afin de promouvoir la recherche conjointe et l'échange de connaissances.
- Faciliter l'accès aux ressources et à l'expertise mondiales afin de renforcer les capacités de l'Afrique en matière de STI.

4- Renforcement des capacités et soutien aux États membres

L'une des principales responsabilités du conseiller principal est de renforcer les capacités des États membres de l'AUDA-NEPAD dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation. Il s'agit notamment d'élaborer et de mettre en œuvre des initiatives visant à renforcer les capacités des États membres en matière de STI, en particulier dans le domaine de l'éducation et de la recherche en matière de STIM. Il s'agit également de plaider en faveur d'une augmentation des allocations budgétaires à la STI et d'aider les États membres à élaborer des politiques qui créent des écosystèmes d'innovation solides.

- Concevoir et diriger des programmes de renforcement des capacités afin d'améliorer les capacités des États membres de l'AUDA-NEPAD en matière de STI.
- Plaider en faveur d'une augmentation des investissements financiers dans la science, la recherche et l'innovation dans toute l'Afrique.
- Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de politiques nationales en matière de STI, en mettant l'accent sur l'intégration de l'enseignement des STIM et de la R&D.

5- Élaboration de politiques fondées sur des données

Le conseiller principal se fera le champion de l'utilisation des données pour informer et améliorer l'élaboration des politiques de STI dans toute l'Afrique. Ce rôle implique le développement de cadres et d'initiatives qui favorisent la collecte, l'analyse et l'utilisation des données pour soutenir la prise de décision fondée sur des preuves dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation. Le conseiller principal veillera à ce que les approches fondées sur les données soient intégrées dans les stratégies politiques et programmatiques globales de l'AUDA-NEPAD.

- Promouvoir l'utilisation des données dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques STI.

- Mener des initiatives visant à améliorer la collecte de données et les capacités d'analyse dans toute l'Afrique.
- Développer des cadres d'utilisation des données pour mesurer l'impact des initiatives STI et soutenir l'élaboration des politiques.

6- Promotion de la recherche et de l'innovation

Il s'agit d'identifier et de promouvoir des stratégies visant à accroître les résultats de la recherche et de l'innovation en Afrique, en se concentrant sur l'amélioration des contributions du continent à la propriété intellectuelle mondiale par le biais de brevets, de marques déposées et d'autres indicateurs d'innovation. Le conseiller principal explorera les possibilités de financement et les partenariats pour financer la recherche et l'innovation tout en préconisant des politiques qui soutiennent la commercialisation des résultats de la recherche.

- Identifier des stratégies pour augmenter la production de la recherche et de l'innovation en Afrique, y compris les brevets et les marques déposées.
- Étudier et garantir des mécanismes de financement pour la recherche, la science et l'innovation en Afrique.
- Plaider pour la commercialisation des résultats de la recherche afin de contribuer au développement économique de l'Afrique.

7- Défense et représentation

En tant que représentant clé de l'AUDA-NEPAD, le conseiller principal défendra les intérêts de l'Afrique dans les forums mondiaux et régionaux sur la science, la technologie et l'innovation. Il s'agit d'articuler les besoins et les priorités de l'Afrique en matière de science, de technologie et d'innovation avec la communauté internationale, en veillant à ce qu'ils soient pris en compte dans les politiques et les accords mondiaux. Le conseiller principal représentera également l'AUDA-NEPAD lors de discussions et de négociations de haut niveau avec des partenaires et des parties prenantes internationaux.

- Représenter l'AUDA-NEPAD dans les forums internationaux et régionaux sur les questions de STI.
- Défendre les priorités de l'Afrique en matière de STI dans les discussions politiques mondiales.
- Engager des négociations de haut niveau avec les partenaires internationaux afin d'obtenir un soutien pour les initiatives STI de l'Afrique.

8- Suivi et évaluation Pour assurer l'efficacité des initiatives STI de l'AUDA-NEPAD, le conseiller principal supervisera le suivi et l'évaluation de toutes les activités connexes. Cela implique la mise en place de cadres de suivi et d'évaluation solides afin de suivre les progrès, d'évaluer l'impact et d'identifier les domaines à améliorer. Le conseiller principal fera régulièrement rapport sur les résultats des initiatives STI et fournira des recommandations stratégiques pour améliorer leur efficacité.

- Élaborer et mettre en œuvre des cadres de suivi et d'évaluation pour les initiatives STI de l'AUDA-NEPAD.
- Rendre compte régulièrement des progrès et de l'impact des politiques et programmes STI.
- Fournir des recommandations stratégiques pour l'amélioration continue des initiatives STI.

9- Effectuer toute autre tâche qui pourrait lui être confiée.

C. Exigences du poste

Aptitudes et compétences requises

- I. Connaissance approfondie des tendances et des défis mondiaux et africains en matière de STI, y compris l'IA et la quatrième révolution industrielle.

- II. Expertise avérée en matière d'élaboration et de mise en œuvre de politiques dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation.
- III. Solides compétences en matière d'établissement de partenariats, avec une expérience réussie de collaboration avec des organisations internationales, des instituts de recherche et des gouvernements.
- IV. Compétences analytiques avancées, avec un accent sur l'utilisation des données pour conduire les décisions politiques.
- V. Excellentes capacités de communication et de plaider, avec une expérience de la représentation d'organisations dans des forums de haut niveau.
- VI. Expérience significative en matière de renforcement des capacités et de soutien aux États membres dans l'élaboration de politiques STI.
- VII. Penseur visionnaire profondément engagé à faire progresser le développement de l'Afrique par la science, la technologie et l'innovation.
- VIII. Dirigeant collaboratif capable de travailler dans divers secteurs et de s'engager efficacement avec différentes parties prenantes.
- IX. Elle est axée sur les résultats et met l'accent sur l'obtention de résultats mesurables qui contribuent au développement durable de l'Afrique.
- X. Avoir fait preuve de solides compétences en matière de gestion, de coordination, de travail d'équipe et de planification.
- XI. Excellentes compétences diplomatiques et capacité avérée à établir et à entretenir des relations interpersonnelles et professionnelles avec l'AUDA-NEPAD, les États membres et d'autres parties prenantes.
- XII. Expérience de la gestion des ressources organisationnelles et de leur déploiement dans le cadre d'approches et d'initiatives novatrices.
- XIII. Expérience de la direction et de la supervision d'une équipe diversifiée et capacité à exploiter des ressources et un personnel limités pour obtenir un impact maximal.
- XIV. Expertise dans l'identification et l'adaptation des meilleures pratiques à des contextes de projets spécifiques.
- XV. Capacité à toujours maintenir la confidentialité au plus haut niveau.
- XVI. Haut niveau de précision, souci du détail et minutie.
- XVII. Haut niveau d'intégrité et de responsabilité, approches flexibles du travail associées à de l'enthousiasme, de l'engagement et de l'énergie.
- XVIII. Capacité à accomplir des tâches multiples et à travailler sous pression avec un large éventail de personnes et d'institutions.
- XIX. Excellentes compétences informatiques (par exemple, Microsoft Word, Excel, PowerPoint, Access, SAP ERP) indispensables.
- XX. La maîtrise de l'une des langues de travail de l'UA et la maîtrise d'une autre langue de l'UA constituent un atout supplémentaire.

D. Qualifications et expérience

Les candidats doivent être titulaires au minimum d'un master en TIC, en économie, en ingénierie, en sciences, en innovation et en technologies émergentes ou dans un domaine connexe. En outre, les candidats doivent avoir douze (12) ans d'expérience professionnelle progressive à un niveau de direction élevé dans la gestion du renforcement des capacités et de l'assistance technique en matière de STI, y compris une expertise dans la gestion des stratégies et des politiques interinstitutionnelles en matière de STI au sein d'institutions du secteur public et d'organisations similaires au niveau national, régional et/ou international.

Les candidats doivent avoir au moins douze (12) ans d'expérience post-qualification en.. :

- Conception et développement de stratégies, de politiques et de programmes connexes en matière de STI.

- Engagement intensif et expertise en matière de développement, de démonstration et de déploiement de technologies, et grande familiarité avec les systèmes nationaux d'innovation et le monde universitaire.
- Conception, suivi et évaluation des projets/programmes ou des domaines connexes.
- Préparation, gestion et réalisation d'évaluations d'impact, y compris l'utilisation de diverses méthodes de recherche, méthodologies et technologies d'évaluation.
- Au moins cinq (5) ans à un niveau de gestion ou de direction.

E. Langues : La maîtrise de l'une des langues de travail de l'Union africaine suivantes (anglais, français, portugais, arabe et espagnol) est indispensable. La connaissance d'une ou de plusieurs autres langues de travail de l'UA serait un atout supplémentaire.

F. Durée de l'engagement : La nomination se fera sur la base d'un contrat à durée déterminée de l'UA pour deux (2) ans, dont les trois (3) premiers mois seront considérés comme une période d'essai. Ce contrat sera renouvelable sous réserve de performances satisfaisantes et de la disponibilité des fonds.

G. Intégration de la dimension de genre : L'AUDA-NEPAD est un employeur qui souscrit au principe de l'égalité des chances et les candidates qualifiées sont vivement encouragées à poser leur candidature.

H. Les candidatures doivent être envoyées en utilisant la police "Arial" 11.5 : Pour postuler, veuillez soumettre les documents suivants :

- a. Une lettre de motivation indiquant les raisons pour lesquelles vous cherchez un emploi auprès de l'Agence de développement de l'Union africaine.
- b. Un curriculum vitae (CV) détaillé et actualisé, ne dépassant pas cinq (5) pages et indiquant la nationalité, l'âge et le sexe.
- c. Trois (3) personnes de référence ayant une bonne connaissance du travail du candidat, fournissant leurs coordonnées complètes, ainsi que leurs numéros de téléphone et de télécopieur et leur adresse électronique.
- d. Copies certifiées conformes des titres et diplômes.
- e. Un rapport récent d'évaluation des performances (pour les candidats internes uniquement).

I. Rémunération : Salaire de base indicatif de 67 966,60 dollars des États-Unis par an, plus d'autres prestations telles que l'indemnité de poste (57 % du salaire de base), l'indemnité de logement (27 290,88 dollars des États-Unis par an), la gratification (5 % du salaire de base), l'assistance médicale, l'assurance-vie et l'assurance-accidents, conformément aux règles et procédures applicables au personnel de l'Union africaine recruté sur le plan international.

J. Les candidatures doivent être reçues au plus tard **le lundi 09 septembre 2024**. Cliquez sur le lien pour postuler :

https://e-recruitment.nepad.org:44310/sap/bc/webdynpro/sap/hrrcf_a_startpage_ext_cand

Veuillez noter que seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

Si vous rencontrez des difficultés lors de la création ou de l'application d'un profil, enregistrez votre problème à l'adresse audahiring@nepad.org.

L'AUDA-NEPAD est une vision et un cadre stratégique pour le renouveau de l'Afrique qui repose sur une compréhension commune qu'il est impératif d'éradiquer la pauvreté et de positionner les pays africains sur la voie d'une croissance économique et d'un développement

soutenus. L'AUDA-NEPAD travaille en étroite collaboration avec la Commission de l'Union africaine (CUA), les communautés économiques régionales, les gouvernements nationaux, les institutions de recherche et les organisations de la société civile pour tenter d'éradiquer la pauvreté en Afrique, tout en exprimant les préoccupations de l'Afrique au niveau mondial. Pour plus d'informations, voir : www.nepad.org